



# RAPPORT ANNUEL 2012

SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE

*Le Syndicat Mixte du Nord-Est de Pau (SMNEP), est une collectivité territoriale créée en 1963 dont la compétence est de produire de l'eau potable. 11 collectivités sont alimentées par le SMNEP, ce qui représente 100 000 habitants sur 1/4 du département des Pyrénées-Atlantiques.*

L'année 2012 aura été marquée par la réforme territoriale. A l'issue de cette démarche, le SMNEP continuera à assurer la production.

Quant à la distribution, elle sera recentrée autour de quatre secteurs : Luy Gabas Léas, Pays de Nay, Vallée de l'Ousse, Vic-Bilh. Pour assurer sa mission, le SMNEP exploite de 12 ressources (protégées à 77%). En 2012, 9 931 069 m<sup>3</sup> d'eau ont été prélevés. Compte tenu de la diversité des ressources, la collectivité dispose de 4 stations de production (Arthez-d'Asson, Lespielle, Lalongue et Burosse-Mendousse). L'eau est ensuite acheminée vers 10 ouvrages de stockage (réservoirs ou château d'eau), d'une capacité totale de 13 250 m<sup>3</sup>. Après stockage, l'eau est transportée par le biais de 189.3 kml de canalisations.

La réflexion initiée par le schéma directeur aura permis au SMNEP de se doter d'une politique de renouvellement de réseau, dont l'objectif est l'augmentation des rendements (aujourd'hui situé à 88.8 %). La première tranche de renouvellement a été inscrite au programme pluriannuel d'investissement 2013 - 2016.

En 2012, 8 289 196 m<sup>3</sup> ont été vendus aux collectivités adhérentes avec une baisse de la consommation de 0.6% (par rapport à 2011). Cette diminution est le fruit d'une politique de recherches de fuites des syndicats de distribution couplée à un abaissement des consommations des abonnés.

D'un point de vue qualitatif, l'eau distribuée est 100% conforme à la réglementation. Des programmes d'amélioration ont été engagés, notamment sur l'optimisation de l'usine de Lespielle, l'implantation d'analyseurs de chlore sur l'ensemble du réseau, la mise en place d'une démarche d'amélioration de la qualité des forages de Bordes suite au classement en captages prioritaires.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, un nouveau contrat de délégation de service public est en vigueur. A l'issue d'une année de procédure, la société SAUR a été retenue. Ce nouveau partenariat garanti au SMNEP une véritable maîtrise du service. Parmi les améliorations, on retiendra une baisse de 35.7% de la part du délégataire. Cette diminution a permis à la collectivité de maintenir un prix de l'eau constant et ainsi d'augmenter la part liée à l'investissement.

## Les 1 635 019,74 € de recettes liées à la vente d'eau,

auront permis au SMNEP de réaliser les programmes suivants :

- ▲ Sécurisation du SIAEP de Lembeye
- ▲ Finalisation du Schéma Directeur
- ▲ Modernisation de l'usine d'Arthez-d'Asson tranche 2 et 3
- ▲ Mise en conformité de l'usine de Burosse-Mendousse
- ▲ Traitement des boues de l'usine d'Arthez-d'Asson
- ▲ Mise en conformité des Aygues
- ▲ Etude de recherche en eau secteur Gave de Pau
- ▲ Etude de recherche en eau secteur Piémont

# SYNTHESE ANNUELLE DES INDICATEURS

CRITÈRE	UNITÉ	2011	2012
<b>Ressource</b>			
Volume prélevé	m <sup>3</sup>	9 834 715	9 931 069
Indice de protection de la ressource	%	70,1	77
<b>Production</b>			
Volume produit	m <sup>3</sup>	9 653 457	9 733 532
Ratio consommation énergétique	KW/m <sup>3</sup>	0,47	0,48
<b>Réseau</b>			
Linéaire	Kml	184,4	189,3
Connaissance du réseau	Pts/80	60	80
Rendement	%	91,3	88,8
Indice volumes non consommés	m <sup>3</sup> /Km/j	19,3	20
Indice linéaire de pertes en réseau	m <sup>3</sup> /Km/j	12,5	15,7
Renouvellement	Km	0	0
<b>Stockage</b>			
Volume stockage	m <sup>3</sup>	13 250	13 250
Volume de service	m <sup>3</sup>	457 100	295 650
<b>Consommation</b>			
Volume vendu	m <sup>3</sup>	8 352 014	8 289 196
<b>Qualité (analyses ARS)</b>			
Bactériologique	Nbre analyse/ conformité	50 / 100%	50 / 100%
Physico-chimique	Nbre analyse/ conformité	53 / 98%	53 / 100%
<b>Tarifs et recettes</b>			
Part syndicale	€	0,195	0,195
Recette syndicale	€/m <sup>3</sup>	1 624 526,84	1 635 019,74
Part délégataire	€	0,1350	0,1419
Recette délégataire	€/m <sup>3</sup>	1 136 495,23	1 185 004,36

